



ÉLÉMENTS DÉMOGRAPHIQUES

LES PHARMACIENS

UN PANORAMA au 1^{ER} JANVIER 2010

AVANT-PROPOS

*d'Isabelle ADENOT,
Président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens*



La démographie des pharmaciens en 2009 confirme plusieurs tendances observées dans les années récentes. En dépit de signes encourageants sur les tranches d'âges les plus jeunes, la population pharmaceutique vieillit toujours. La modestie du *numerus clausus* annuel, malgré son relèvement en 2005, ne parvient pas encore à endiguer ce mouvement. La croissance des effectifs est marginale et conjoncturelle.

Les pharmaciens qui exercent au contact du public dans les officines, les laboratoires de biologie médicale et dans les établissements de santé sont toujours harmonieusement répartis. Ils assument, sur tout le territoire, leur rôle au service de l'intérêt général. Les zones rurales ne sont pas délaissées. La régulation territoriale remplit ainsi pleinement ses objectifs.

Néanmoins, dans tous les métiers, on assiste à une évolution plus ou moins forte du nombre des structures qui se concentrent. Ce qui a pour conséquence d'augmenter la présence pharmaceutique par établissement. Et contrairement à ce qui se passe pour d'autres professionnels de santé, les pharmaciens biologistes et titulaires d'officines libéraux, connaissent une très faible baisse d'effectifs. En 2009, ce mode d'exercice continue d'attirer les jeunes pharmaciens.

La mise en œuvre de la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires du 21 juillet 2009 est clairement centrée sur la réorganisation de l'offre territoriale des soins. C'est pourquoi, j'ai souhaité l'intégration d'une dimension spatiale dans l'étude présentée cette année avec un focus sur la répartition et l'évolution de la présence officinale. D'autres activités, comme la biologie ou l'exercice en établissements de santé feront l'objet d'études ultérieures.

A l'heure où la population attend toujours plus de services en matière de santé, l'Ordre s'engage pour que la présence pharmaceutique soit en nombre suffisant sur l'ensemble du territoire.



SOMMAIRE

LES PHARMACIENS INSCRITS À L'ORDRE AU 1^{ER} JANVIER 2010

1 - Le tableau de l'Ordre	5
2 - Toutes Sections - Les premières inscriptions	6
3 - Toutes Sections - Pharmaciens en activité	7

RÉPARTITION PAR SECTION

4 - Section A - Les pharmaciens titulaires d'officine	10
5 - Section B - Les pharmaciens de l'industrie	14
6 - Section C - Les pharmaciens de la distribution en gros	15
7 - Section D - Les pharmaciens adjoints d'officine (et autres exercices)	16
8 - Section E - Départements et collectivités d'outre-mer	18
9 - Section G - Les pharmaciens biologistes	19
10 - Section H - Les pharmaciens des établissements de santé	21

1 LE TABLEAU DE L'ORDRE

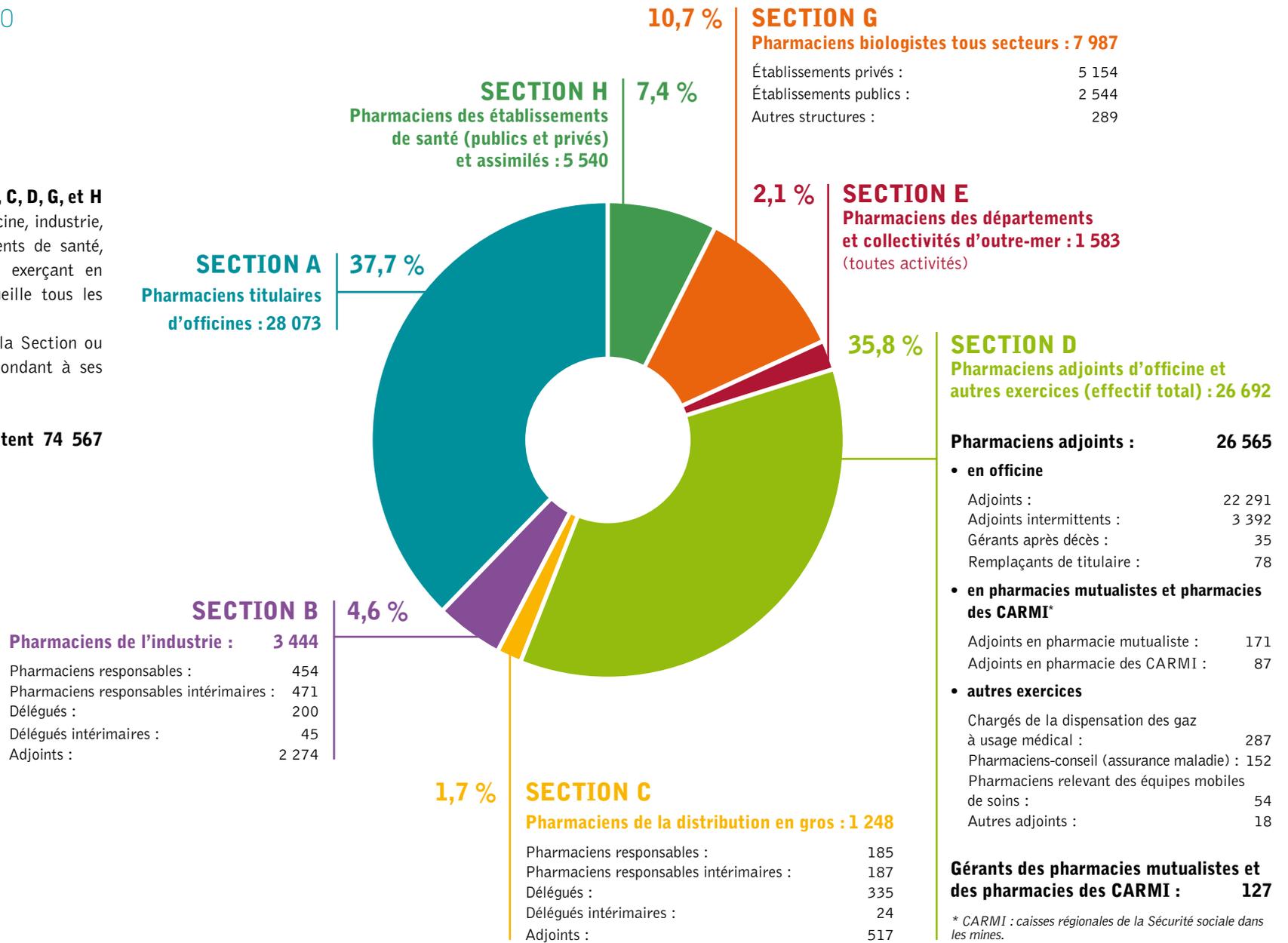
AU 1^{ER} JANVIER 2010

Sept Sections

L'inscription aux Sections A, B, C, D, G, et H se fait selon la spécialité (officine, industrie, distribution en gros, établissements de santé, biologie) pour les pharmaciens exerçant en métropole ; la Section E accueille tous les pharmaciens exerçant outre-mer.

Le pharmacien est inscrit dans la Section ou les Sections de l'Ordre correspondant à ses activités.

73 332 pharmaciens représentent 74 567 inscriptions au total.



Premières inscriptions en 2009 par métier : 2 281 nouveaux pharmaciens

En 2009, 1 594 femmes et 687 hommes ont été inscrits pour la première fois au tableau de l'Ordre.

Ces 2 281 nouveaux inscrits* se sont répartis ainsi :

- 1 555 en Section D, près des trois quarts des nouveaux inscrits débutent comme adjoints en officine ;
- 197 en Section B** (industrie) ;
- 213 en Section H (fonctions hospitalières) ;
- 175 en Section G (pharmaciens biologistes) ;
- 51 en Section A. Ils deviennent ainsi titulai-

res d'officine sans inscription préalable dans une autre Section de l'Ordre ;

- 66 en Section E (outre-mer) ;
- 24 en Section C (distribution en gros).

En 2009, 80% des nouveaux inscrits étaient récemment diplômés : 46,77% avaient obtenu leur diplôme en 2009 et 33,36% en 2008.

Les jeunes pharmaciens de moins de 25 ans ont représenté 20% des nouveaux inscrits.

* Est considéré comme nouvel inscrit un pharmacien dont l'inscription est portée au tableau de l'Ordre pour la toute première fois.
** De nombreux titulaires du diplôme de pharmacien travaillent dans l'industrie pharmaceutique sans que cela nécessite une inscription à l'Ordre.

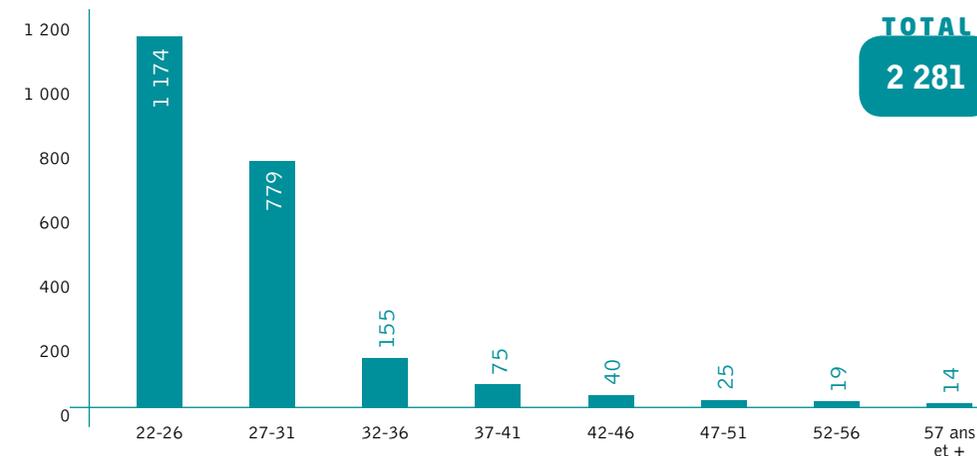
Taux d'évaporation en 2009

Taux d'évaporation des diplômés en 2009 : 11,86%

On compte 1 956 diplômés depuis moins de 3 ans parmi les pharmaciens inscrits à l'Ordre en 2009. Après un rebond d'évaporation en 2008

où le taux avait grimpé à 21,7%, l'écart entre le nombre de nouveaux inscrits en 2009 et le numerus clausus en vigueur au début de leurs études de pharmacie (2 588) s'est de nouveau réduit pour s'établir à 11,86 % soient 307 diplômés « évaporés ».

Premières inscriptions par tranches d'âge en 2009



Comparatif sur 5 ans de l'évolution du nombre de premières inscriptions

Année d'inscription	Nombre de premières inscriptions	Évolution
2005	2 464	2,28 %
2006	2 417	-1,91 %
2007	2 295	-5,05 %
2008	2 035	-11,33 %
2009	2 281	12,09 %

■ Nombre total de pharmaciens inscrits à l'Ordre (au 1^{er} janvier 2010)

Chaque pharmacien n'est compté, toutes activités confondues, qu'une fois, quel que soit le nombre de ses inscriptions dans les différents tableaux.

	PHARMACIENS	ÉVOLUTION 2009	HOMMES	%	FEMMES	%
SECTION A	28 073	-0,27 %	12 840	45,74 %	15 233	54,26 %
SECTION B	3 342	+1,67 %	1 449	43,36 %	1 893	56,64 %
SECTION C	641	+3,89 %	329	51,33 %	312	48,67 %
SECTION D	26 484	+1,27 %	4 832	18,24 %	21 652	81,76 %
SECTION E	1 583	+3,80 %	699	44,16 %	884	55,84 %
SECTION G	7 954	-0,36 %	3 495	43,94 %	4 459	56,06 %
SECTION H	5 255	+5,04 %	1 266	24,09 %	3 989	75,91 %
TOTAL	73 332	+0,85 %	24 910	33,97 %	48 422	66,03 %

■ Nombre de pharmaciens inscrits dans chaque Section

Les totaux comportent tous les pharmaciens inscrits dans chaque section. Le même pharmacien peut donc être décompté dans plusieurs sections différentes en cas d'exercice multiple.

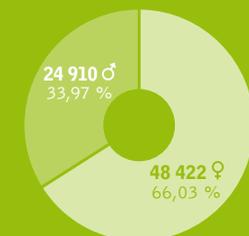
	2009	ÉVOLUTION 2009
SECTION A	28 073	-0,27 %
SECTION B	3 444	+1,50 %
SECTION C	1 248	-8,37 %
SECTION D	26 692	+1,31 %
SECTION E	1 583	+3,80 %
SECTION G	7 987	-0,35 %
SECTION H	5 540	+4,47 %
TOTAL	74 567	

■ Chiffres-clés

La croissance globale des effectifs bien que légèrement supérieure à 2009 (passant de 0,29% à 0,85%) est faible. La baisse des effectifs se confirme en section A et s'amorce en section G, ce qui signe un très léger repli des professionnels libéraux.

La proportion de femmes poursuit sa progression, notamment dans les sections autres que celles des adjoints d'officine et des pharmaciens hospitaliers où elles sont déjà largement majoritaires (respectivement 81,7% en section D et 75,91% en section H). Elle atteint désormais les deux tiers des effectifs (soient 66,03%).

- Croissance de 0,85%
- **24 910** hommes
- **48 422** femmes



Effectifs par tranches d'âge et par Sections / Comparaison 10 ans après

SECTIONS	Moins de 33 ans		33-37 ans		38-42 ans		43-47 ans		48-52 ans		53-57 ans		58-62 ans		63-67 ans		68-72 ans		73 ans et +	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010
SECTION A	977	1 378	2 717	2 579	5 591	3 212	6 410	4 122	5 442	6 005	3 373	5 802	1 605	3 597	628	1 027	202	227	184	124
SECTION B	28	785	71	601	118	579	141	448	138	382	90	297	45	160	18	51	14	18	20	21
SECTION C	9	157	15	87	23	77	29	70	20	74	13	65	12	62	6	23	2	16	3	10
SECTION D	7 132	6 268	5 396	3 630	5 318	2 987	4 221	3 284	2 867	4 036	1 481	3 621	614	1 905	178	528	67	140	99	85
SECTION E	117	273	151	203	198	169	225	176	198	216	113	251	45	180	16	83	6	24	5	8
SECTION G	429	620	953	576	1 501	738	1 544	1 030	1 468	1 543	1 062	1 560	530	1 280	182	477	29	98	22	32
SECTION H		697		883		802		764		812		739		424		129		5		•
TOTAL	8 692	10 178	9 303	8 559	12 749	8 564	12 570	9 894	10 133	13 068	6 132	12 335	2 851	7 608	1 028	2 318	320	528	333	280

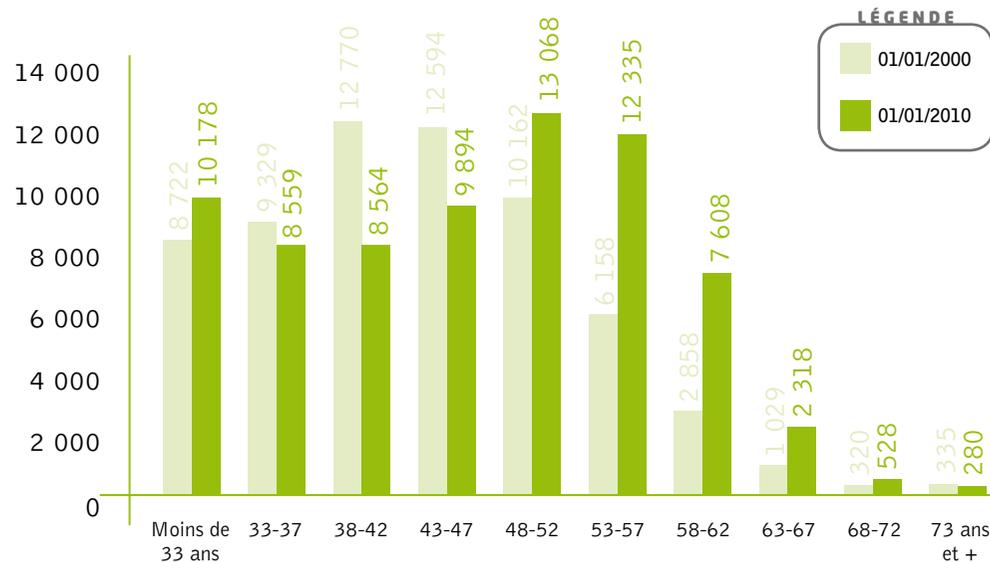
En 2000, les effectifs de la Section H étaient agglomérés au sein de la Section D

Effectifs par tranches d'âge / Comparaison 10 ans après

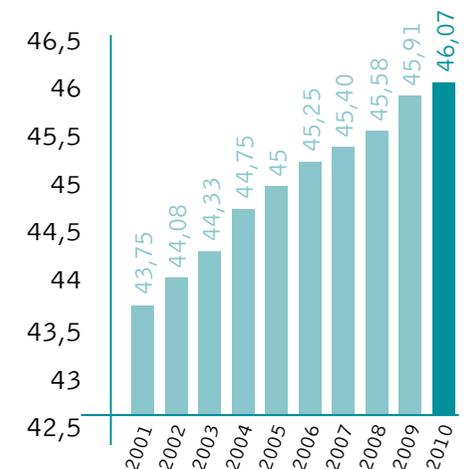
Dans les 10 dernières années, la structure d'âge de la population des pharmaciens inscrits à l'Ordre a profondément évolué.

En 2000, les tranches d'âge les plus nombreuses étaient celles des jeunes actifs : les 38-42 ans dominaient, suivis des 33-37 ans.

Fin 2009, la génération la plus nombreuse est désormais celle des pharmaciens entre 48 à 52 ans.



Age moyen des pharmaciens : 46 ans



Pharmaciens européens ou étrangers inscrits au tableau de l'Ordre

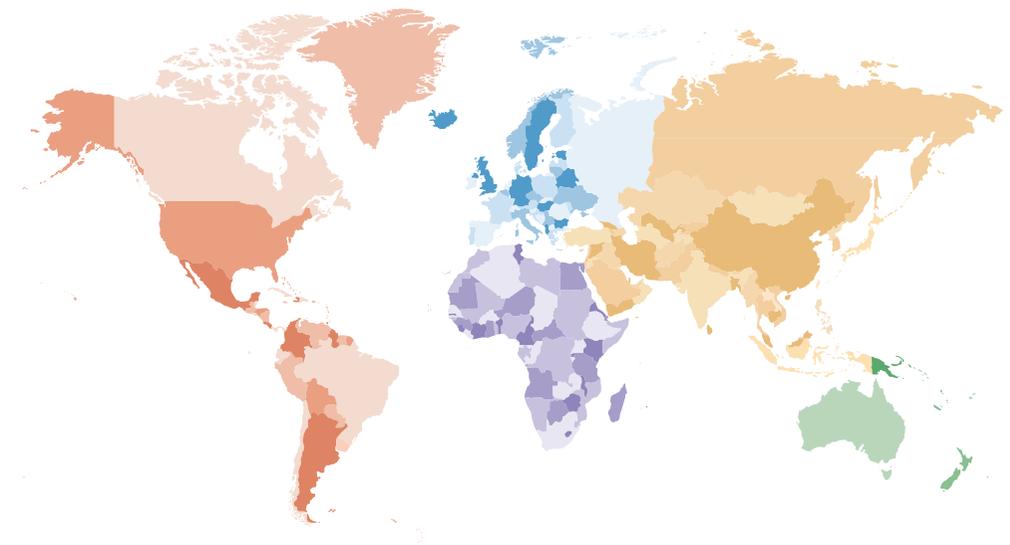
Sections	Ressortissant d'un pays de l'espace économique Européen	Ressortissant d'un autre pays étranger
Section A	64	250
Section B	34	28
Section C	6	7
Section D	194	323
Section G	16	100
Section H	30	43
TOTAL	344	660
TOTAL GÉNÉRAL	1 004	

Sont inscrits sur les tableaux de l'Ordre 344 (+ 6 % en 2009) ressortissants d'un pays de l'Espace économique européen, et 660 (+ 10 % en 2009) d'un pays hors Espace économique européen.

Les Belges sont les plus nombreux (130), suivis des Italiens (58), des Espagnols (40) et des Allemands (34).

Au total, les ressortissants étrangers représentent 1,37% des pharmaciens inscrits.

Répartition des pharmaciens étrangers par Section et par continent d'origine



Sections	Europe	Asie	Océanie	Amériques	Afrique
Section A	64	46	•	•	206
Section B	34	1	•	•	27
Section C	6	1	•	•	6
Section D	194	38	•	•	193
Section G	16	17	•	2	82
Section H	30	6	•	•	37

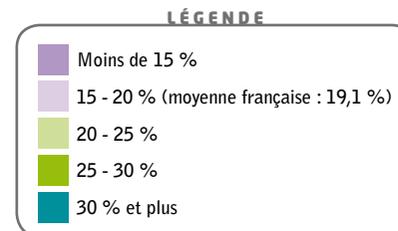
4 SECTION A

PHARMACIENS TITULAIRES D'OFFICINE

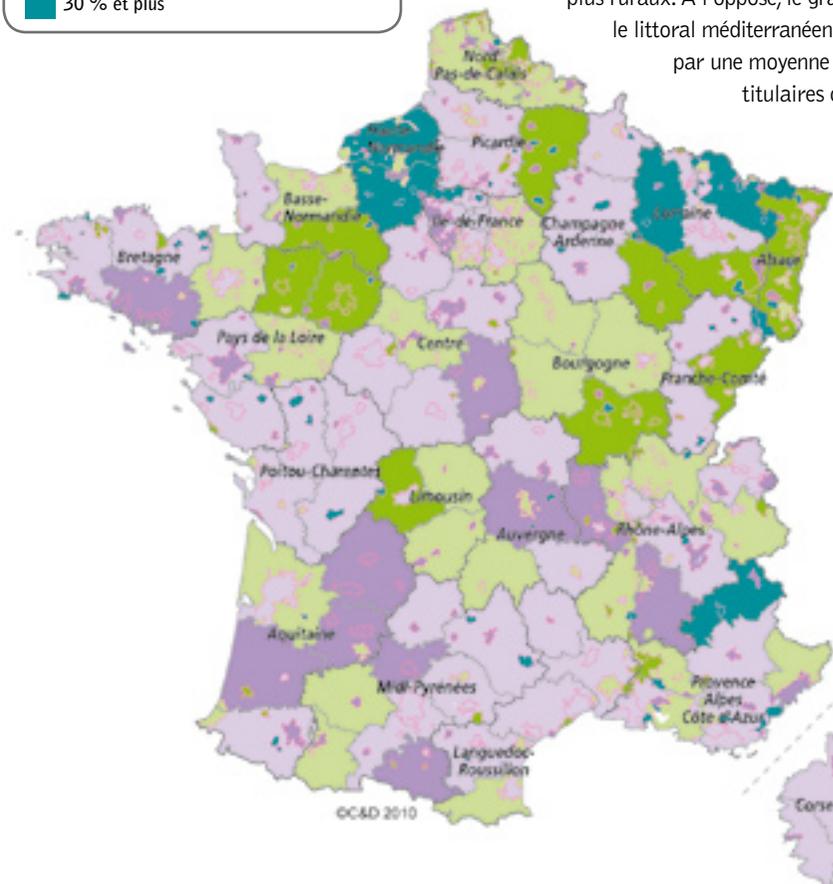
Les premières installations : passage d'inscrits en Section D vers la Section A

Régions	Nombre d'inscrits	%	Hommes	Femmes
Alsace	15	2,25 %	9	6
Aquitaine	40	6,00 %	18	22
Auvergne	13	1,95 %	5	8
Bourgogne	18	2,70 %	9	9
Bretagne	33	4,95 %	10	23
Centre	26	3,90 %	13	13
Champagne-Ardenne	14	2,10 %	5	9
Franche-Comté	14	2,10 %	5	9
Île-de-France	123	18,45 %	55	68
Languedoc-Roussillon	30	4,50 %	16	14
Limousin	7	1,05 %	3	4
Lorraine	25	3,75 %	7	18
Midi-Pyrénées	21	3,15 %	13	8
Nord - Pas-de-Calais	45	6,75 %	11	34
Basse Normandie	15	2,25 %	8	7
Haute Normandie	20	3,00 %	7	13
Pays-de-la-Loire	35	5,25 %	14	21
Picardie	26	3,90 %	10	16
Poitou-Charentes	15	2,25 %	7	8
Provence - Alpes - Côte d'Azur - Corse	59	8,85 %	27	32
Rhône-Alpes	73	10,90 %	35	38
Total général	667		287	380

Géographie de l'installation des jeunes titulaires (20-39 ans)



Les jeunes pharmaciens (- de 40 ans) ont tendance à privilégier la moitié Nord de la France avec une préférence alternative marquée pour l'Ouest normand ou pour le quart Nord-Est (Lorraine, Alsace, Bourgogne..) notamment dans les territoires les plus ruraux. A l'opposé, le grand Sud Ouest et le littoral méditerranéen se caractérisent par une moyenne d'âge élevée des titulaires d'officine.



Répartition des transferts et des fermetures d'offices

LÉGENDE

- Transferts
- Fermeture d'offices

Régions	Intra-communales	Interrégionales	Vers Outre-Mer	Suite à regroupement	Suite à cession de clientèle	Liquidation judiciaire	Autre
Alsace	7	1	•	•	1	•	•
Aquitaine	17	•	•	5	2	•	•
Auvergne	7	•	1	•	•	•	•
Bourgogne	6	•	•	1	3	•	•
Bretagne	23	•	•	4	5	•	•
Centre	6	•	•	4	4	2	•
Champagne-Ardenne	4	•	•	1	•	•	•
Franche-Comté	3	•	•	1	•	•	•
Île-de-France	22	•	1	8	11	6	7*
Languedoc-Roussillon	9	•	•	•	•	•	•
Limousin	8	•	•	•	•	•	•
Lorraine	10	•	•	1	2	•	•
Midi-Pyrénées	9	•	•	1	1	•	•
Nord - Pas-de-Calais	11	•	•	1	2	•	•
Basse Normandie	8	•	•	1	3	1	2
Haute Normandie	5	•	•	3	4	•	•
Pays-de-la-Loire	20	•	•	•	•	•	•
Picardie	8	•	•	•	•	•	•
Poitou-Charentes	8	•	•	2	6	•	•
Provence - Alpes - Côte d'Azur - Corse	25	•	•	1	•	•	•
Rhône-Alpes	18	1	•	1	3	•	1**
TOTAL	234	2	2	35	47	9	10

* 3 expropriations - 3 causes inconnues - 1 arrêté de fermeture / ** 1 annulation licence par TA

Transferts d'offices selon la taille de la commune

LÉGENDE

- Moins de 2 500 habitants
- 2 500 à 5 000
- 5 000 à 20 000
- 20 000 à 100 000
- plus de 100 000 habitants

En 2009, l'immense majorité des transferts s'est effectuée à l'intérieur de la commune d'implantation, transferts principalement motivés par la recherche de meilleures conditions techniques d'exploitation et de meilleure commercialité.

Parmi les communes concernées dominent largement les communes rurales (moins de 5000 habitants) dans les régions de la façade Ouest et du Nord-Est. Parallèlement, on assiste à l'amorce d'une recomposition de la desserte dans les zones urbaines d'Ile de France et du Sud Est.

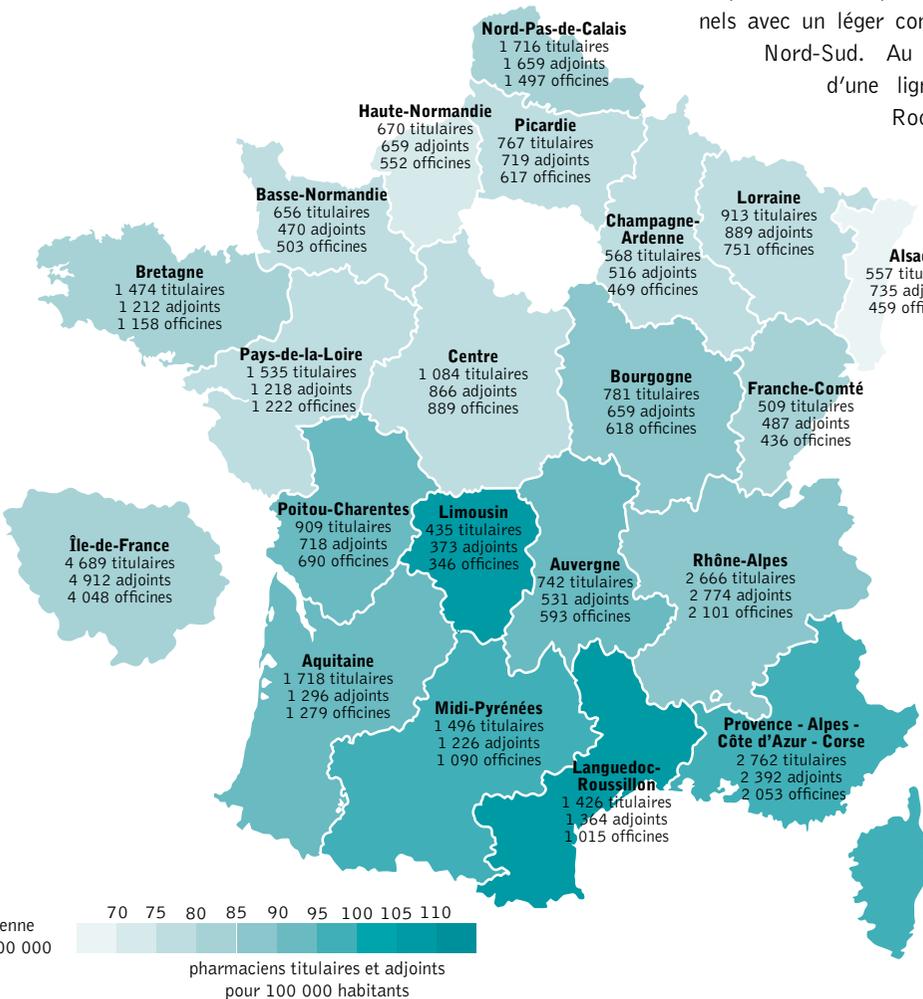


4 SECTION A

PHARMACIENS TITULAIRES D'OFFICINE

Densité régionale des pharmaciens titulaires et adjoints

La densité pharmaceutique par habitant met en lumière la bonne répartition des officines et la disponibilité des professionnels avec un léger contraste Nord-Sud. Au Nord d'une ligne La Rochelle-



Lac Léman, on notera que les zones fortement urbanisées (Ile de France, Nord-Pas de Calais) se caractérisent par d'importants surnombres d'officines mais la plupart des départements se situe dans la moyenne de 86 pharmaciens pour 100 000 habitants. Au sein de cette zone, le grand bassin Parisien et les départements de droit local (Moselle et Alsace où les règles d'implantation étaient historiquement plus strictes) sont marqués par une densité un peu plus faible.

Au Sud, la majorité des départements compte plus de 80 pharmaciens pour 100 000 habitants. On y distingue les zones de forte densité liées à la désertification démographique (Limousin, Lozère, Hautes-Alpes) et celles liées à la dynamique des zones touristiques à solde démographique positif (Hérault, Gard, Bouches du Rhône, Savoie..).

Chiffres-clés

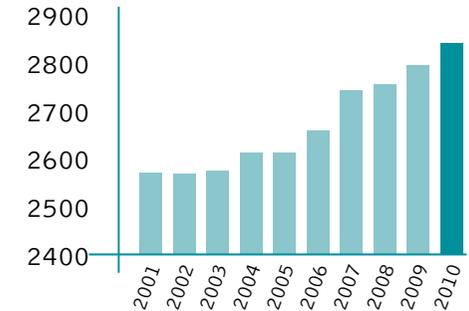
Nombre d'habitants par pharmacie : **2 849**
 Nombre d'officines en 2008 : **22 462**
 Nombre d'officines en 2009 : **22 386**
 évolution : - 0,33 %

21 CONSEILS RÉGIONAUX

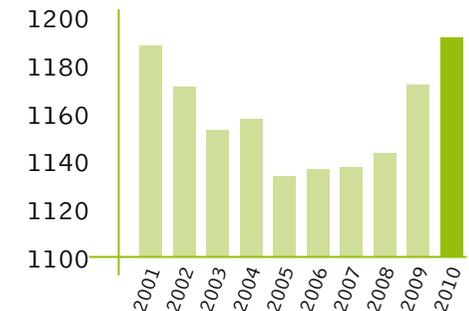
Les régions ordinales correspondent aux régions administratives, à l'exception des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse qui sont regroupées en une seule région.

En nombre d'inscriptions, la région Ile-de-France, qui regroupe 4 689 pharmaciens (- 20 en un an), rassemble 16,7 % de l'effectif total. Le Limousin, avec 435 pharmaciens d'officine, regroupe 1,5 % de l'effectif.

Nombre d'habitants par pharmacie



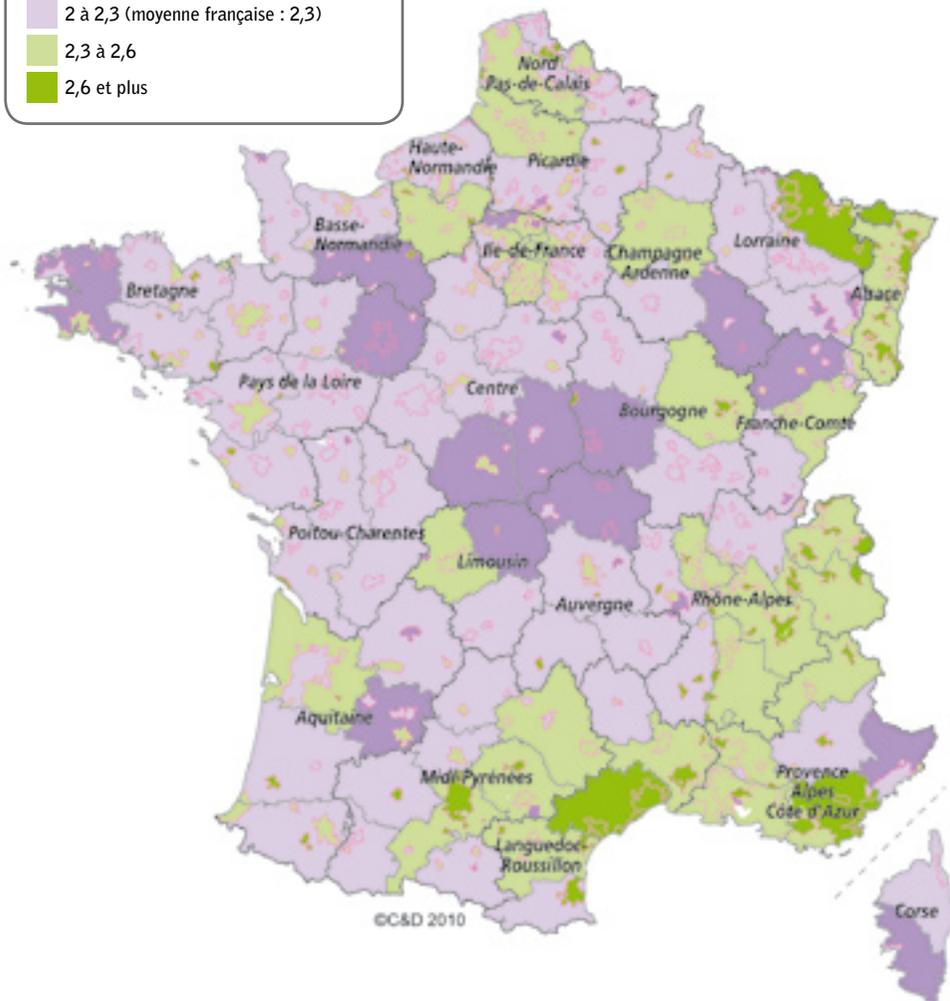
Nombre d'habitants pour un pharmacien (adjoint et titulaire)



Présence pharmaceutique dans les officines : titulaires et adjoints

LÉGENDE

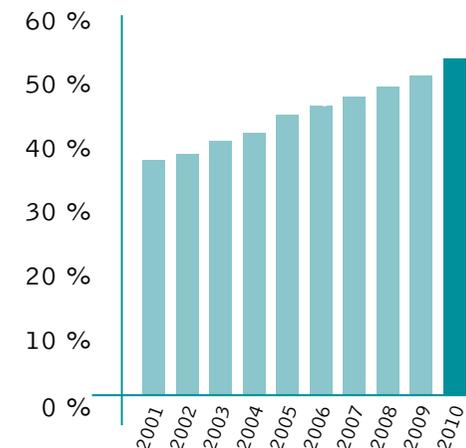
- Moins de 2 pharmaciens
- 2 à 2,3 (moyenne française : 2,3)
- 2,3 à 2,6
- 2,6 et plus



La moyenne des officines assure la présence d'un peu plus de 2 pharmaciens avec des typologies géographiquement marquées.

Aux territoires très ruraux, à dominante agricole, vieillissés et peu denses de la France de l'Ouest et du Centre, où la petite officine domine, s'oppose une France du croissant Est-Midi, celle des frontières et du tourisme où les officines accueillent systématiquement plus de deux pharmaciens.

Part des pharmaciens exerçant en association



Structures juridiques des officines

	1 ^{er} janvier 2010	Évolution 2009
Exploitation en nom propre	10 052	-6,31 %
Exploitation en SEL*	4 966	+14,60 %
SNC	4 119	-3,85 %
EURL	2 113	+0,95 %
SARL	925	+15,05 %
Copropriété	211	-2,76 %
TOTAL	22 386	

* Réparties comme suit : 3 805 SEL à responsabilité limitée (SELARL) ; 1 SEL à forme anonyme (SELAFA) ; 290 SEL par actions simplifiées (SELAS) ; 4 SEL en commandite par actions (SELCA) ; 866 SEL entreprises à responsabilité limitée unipersonnelle (SELARL-EURL)

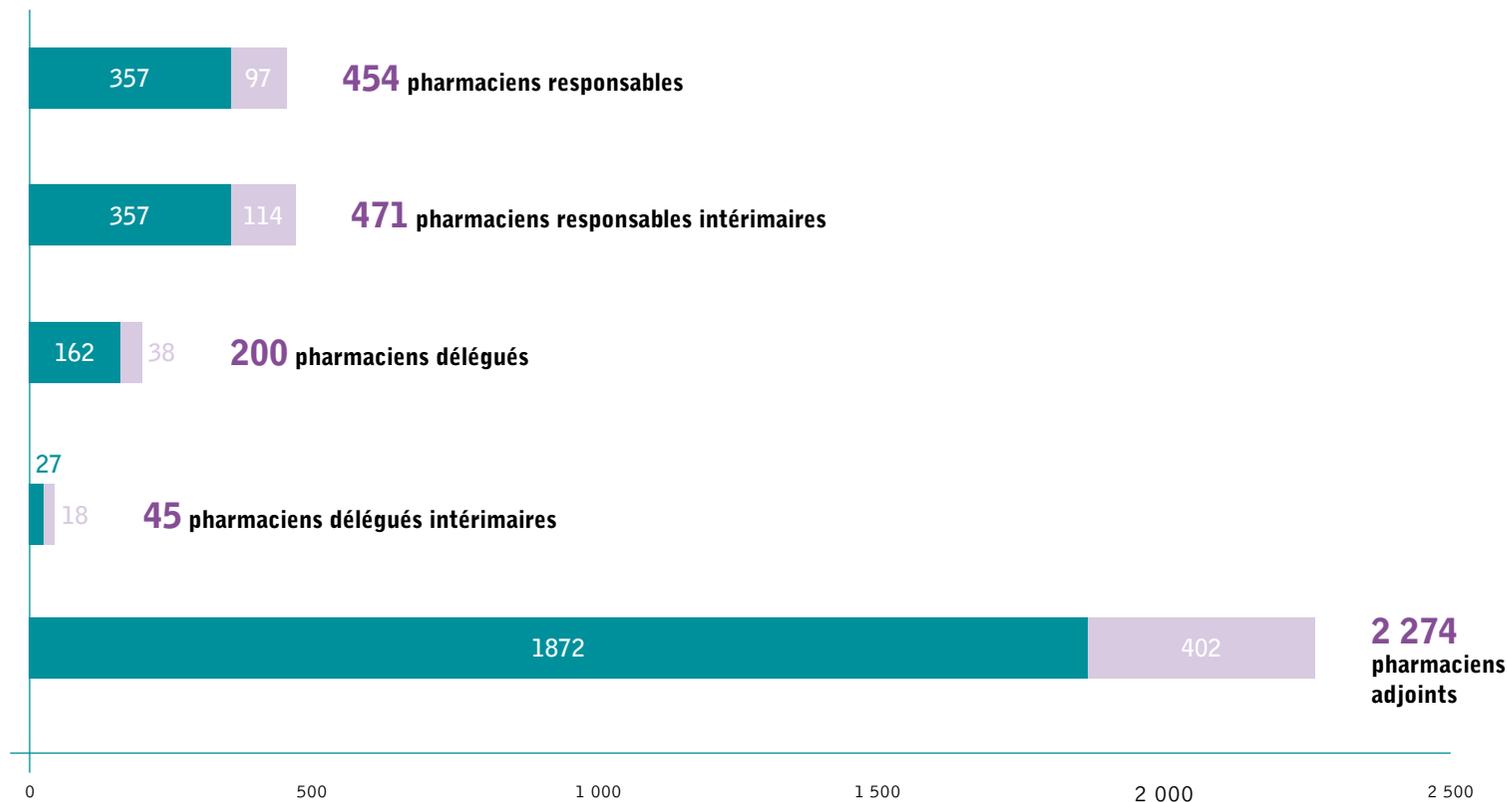
5 SECTION B

PHARMACIENS DE L'INDUSTRIE

Effectif des pharmaciens de l'industrie

Les pharmaciens exerçant plusieurs activités au sein de la Section B sont comptabilisés uniquement pour leur activité principale.

Effectif total : 3 444 - 1 510 hommes / 1 934 femmes



LÉGENDE

- Activité exclusive
- Sont aussi inscrits dans d'autres Sections

Les entreprises

476 entreprises pharmaceutiques (+ 3 dans l'année) totalisant 816 « établissements » (sièges sociaux pharmaceutiques ou non, unités de fabrication et de dépôt), contre 904 en 2008 (- 10 %)

Soit :

- **469 entreprises industrielles** (+ 3) dont 90 ont aussi un statut de distributeur en gros (le pharmacien responsable doit être aussi inscrit en Section C). Les entreprises de médicaments vétérinaires peuvent avoir un vétérinaire pour responsable.
- **7 laboratoires de fabrication annexés à l'officine** (dont le pharmacien responsable doit aussi être inscrit à la Section A).

De par la loi du 9 août 2004, la Section B regroupe l'ensemble des pharmaciens travaillant dans l'industrie (fabricants, importateurs, exploitants).

Aussi, le 1er juin 2005, les adjoints exerçant dans les entreprises industrielles, jusqu'alors inscrits en Section D, ont rejoint la Section B, ainsi augmentée de 2 324 inscrits.

L'année 2009 est caractérisée par une très légère augmentation du nombre d'inscrits (+ 51 inscrits, soit 1,50 %).

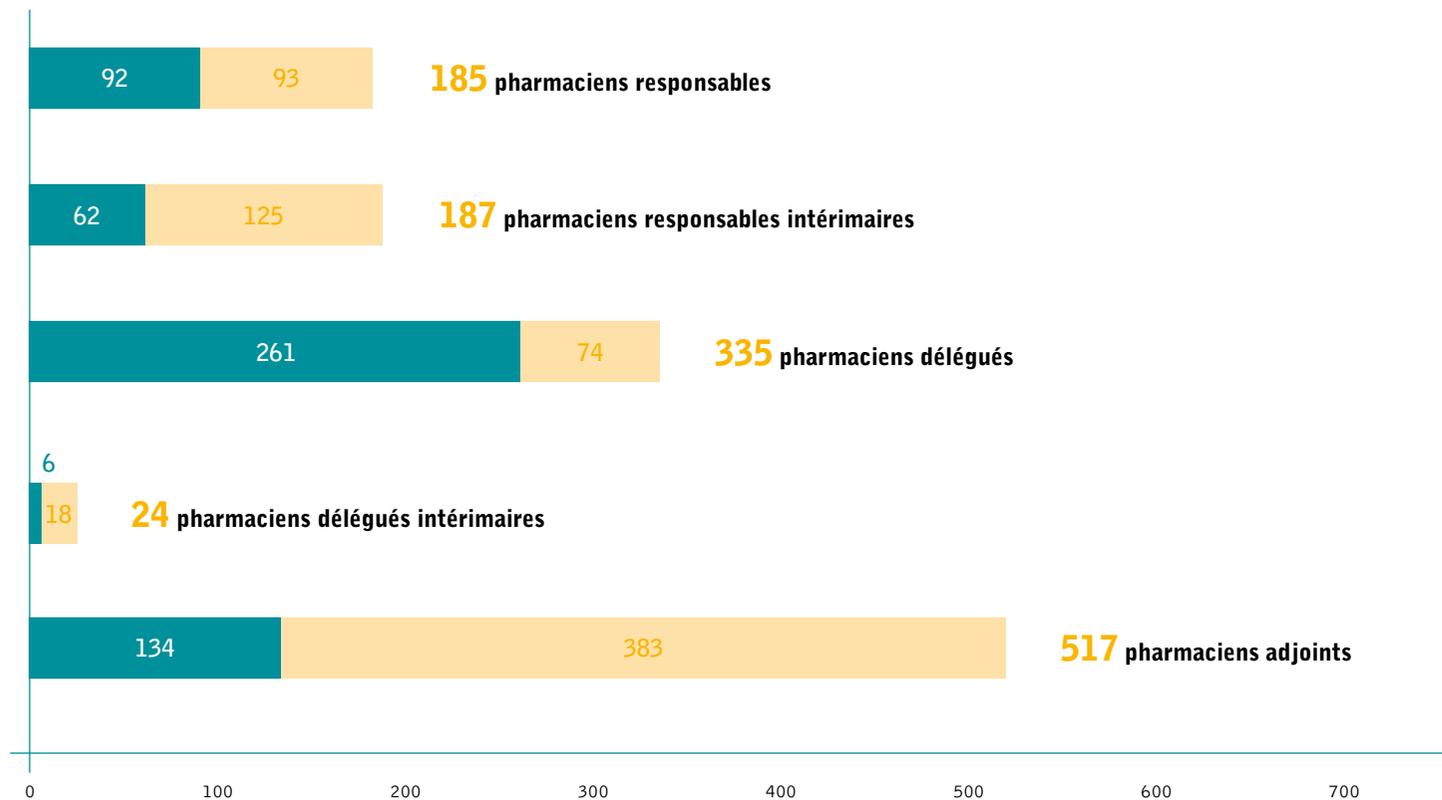
6 SECTION C

PHARMACIENS DE LA DISTRIBUTION EN GROS

Effectif des pharmaciens de la distribution en gros

Les pharmaciens exerçant plusieurs activités au sein de la Section C sont comptabilisés uniquement pour leur activité principale.

Effectif total : 1 248 - 622 hommes / 626 femmes



LÉGENDE

- Activité exclusive
- Sont aussi inscrits dans d'autres sections

Les entreprises

222 entreprises de distribution en gros, à statut exclusif ou multiple, exerçant notamment les activités de :

- grossistes-répartiteurs ;
- dépositaires ;
- distributeurs en gros à l'exportation ;
- distributeurs en gros à vocation humanitaire ;
- distributeurs en gros de plantes médicinales ;
- distributeurs en gros de gaz à usage médical ;
- distributeurs de produits pharmaceutiques autres que les médicaments ;
- distributeurs de médicaments expérimentaux ;
- centrale d'achat pharmaceutique ;
- entreprises vétérinaires exclusives, dont un vétérinaire peut être responsable.

En tout 568 établissements (contre 635 en 2008 soit une baisse de 10,5 %)

De par la loi du 9 août 2004, la Section C regroupe l'ensemble des pharmaciens travaillant pour les entreprises de distribution

Aussi, depuis le 1^{er} juin 2005, les adjoints exerçant dans les établissements de distribution en gros ou d'exportation, jusqu'alors inscrits en Section D, sont inscrits au tableau de la Section C dont l'effectif avait alors augmenté de 1 084 inscrits.

Pour un nombre important d'entre eux, ces pharmaciens sont également inscrits en Section B. En 2009, on note une légère baisse (- 114 inscrits, soit - 8,3 %).

7 SECTION D

PHARMACIENS ADJONTS D'OFFICINE ET AUTRES EXERCICES

Effectif des pharmaciens de la Section D

EN OFFICINE	RÉPARTITION	%	ÉVOLUTION 2009	ÉVOLUTION TOTALE	TOTAL
Pharmaciens adjoints	22 291	83,51 %	- 0,12 %	+ 1,5 %	25 796 96,64 %
Pharmaciens adjoints intermittents	3 392	12,71 %	+ 13,5 %		
Pharmaciens gérants après décès	35	0,13 %	+ 59 %		
Pharmaciens remplaçants de titulaires	78	0,29 %	- 1 %		
EN PHARMACIES MUTUALISTES ET PHARMACIES DES CARMIS*	RÉPARTITION	%	ÉVOLUTION 2009	ÉVOLUTION TOTALE	TOTAL
Pharmaciens gérants de pharmacie mutualiste	64	0,24 %	+ 1,5 %	- 6 %	385 1,44 %
Pharmaciens adjoints de pharmacie mutualiste	171	0,64 %	- 8 %		
Pharmaciens gérants de pharmacie des CARMIS*	63	0,24 %	•		
Pharmaciens adjoints de pharmacie des CARMIS*	87	0,33 %	- 6 %		
EXERCICES DIVERS	RÉPARTITION	%	ÉVOLUTION 2009	ÉVOLUTION TOTALE	TOTAL
Pharmaciens chargés de la dispensation des gaz à usage médical	287	1,07 %	+ 8,5 %	- 2,5 %	511 1,92 %
Pharmaciens-conseils de l'assurance maladie	152	0,57 %	+ 6,5 %		
Pharmaciens relevant des équipes mobiles de soins	54	0,20 %	- 47 %		
Pharmaciens autres exercices	18	0,07 %			
TOTAL					26 692 100 %

* CARMIS : caisses régionales de la Sécurité sociale dans les mines.

La Section D

La Section D groupe les pharmaciens suivants :

- pharmaciens adjoints exerçant en officine
- pharmaciens remplaçants de titulaires d'officine
- pharmaciens gérants d'officine après décès
- pharmaciens mutualistes
- et, généralement, tous pharmaciens non susceptibles de faire partie de l'une des Sections A, B, C, E, G et H ».

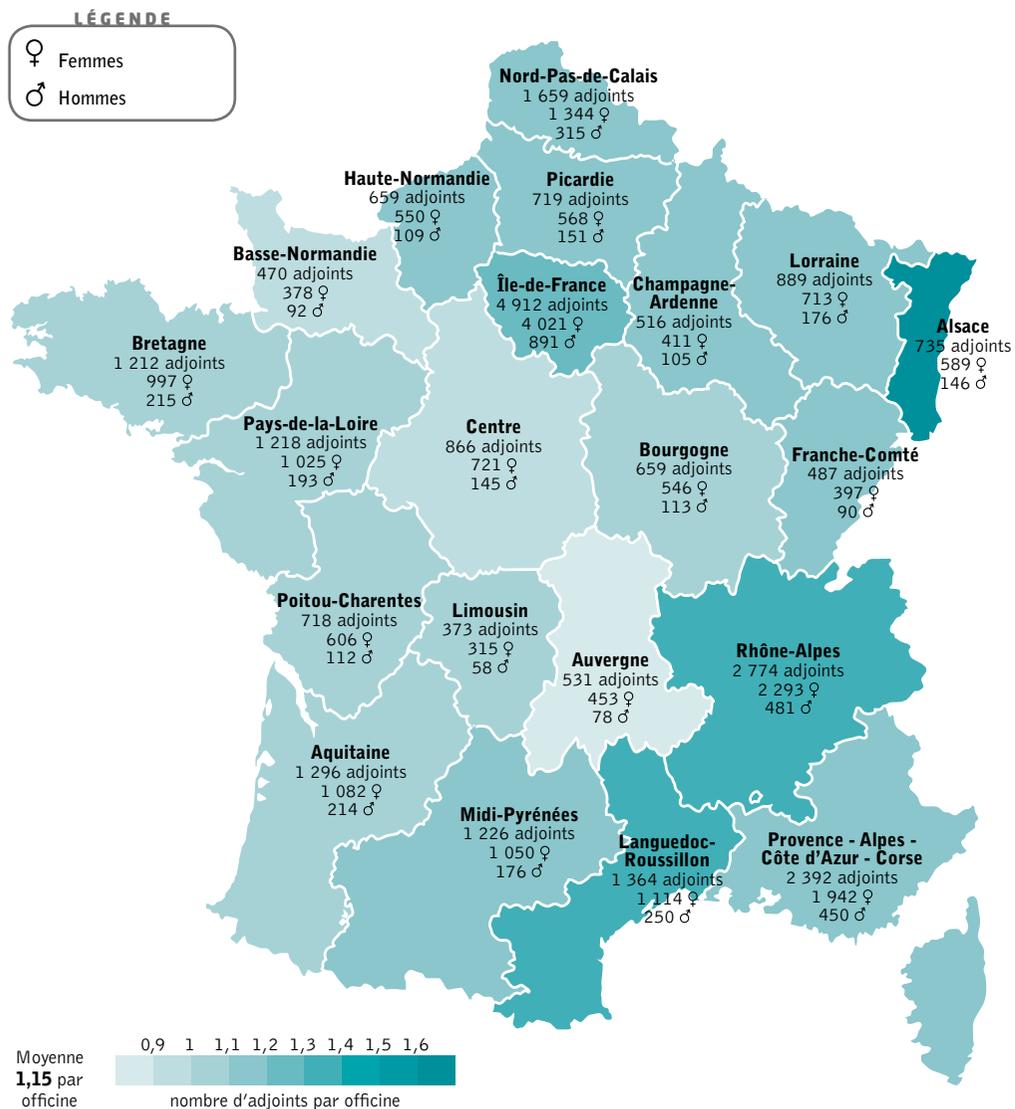
(Art. L. 4232-1 CSP)

Avant le 1^{er} juin 2005, les adjoints exerçant dans les entreprises industrielles, dans la distribution en gros et les pharmaciens des établissements de santé, étaient inscrits en Section D. Ils sont depuis inscrits aux tableaux des Sections B, C et H.

Les femmes sont fortement majoritaires ; elles représentent 81,76 % des effectifs.

48,54 % des pharmaciens exerçant en officine sont des adjoints d'officine (adjoints intermittents compris).

Nombre de pharmaciens adjoints d'officine



« Densité » des adjoints d'officine

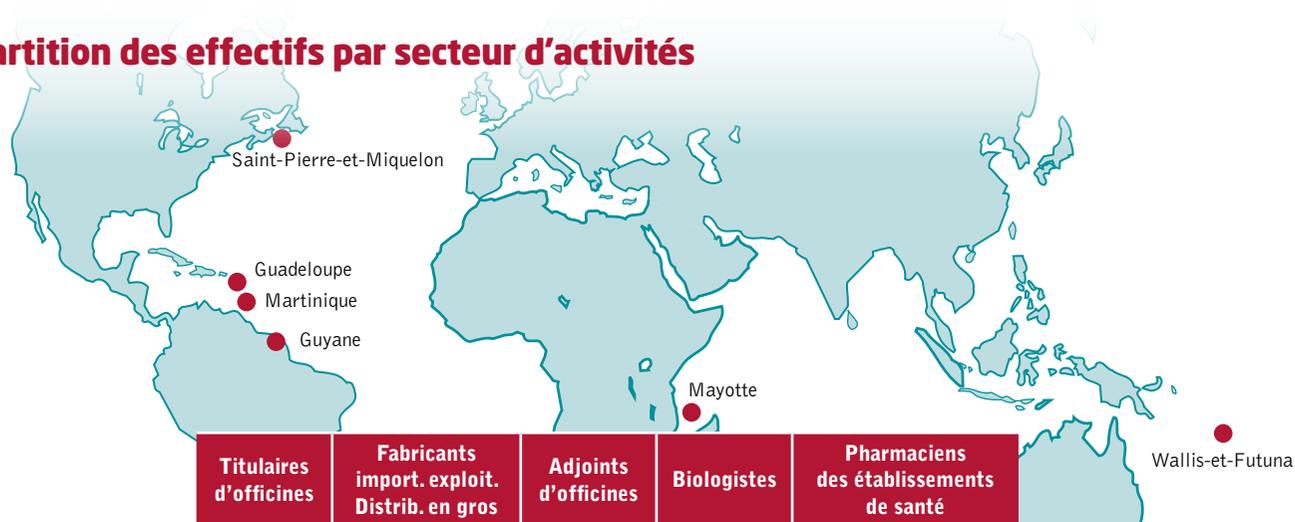
La « densité » des adjoints d'officine varie selon les régions : de 1,60 adjoint par officine en Alsace à 0,90 en Auvergne (moyenne nationale : 1,15). Cette variation est à rapporter, d'une part, à la taille des officines et, d'autre part, au pourcentage de titulaires associés selon les régions.

Régions	Nombre d'adjoints	Nombre d'adjoints par officines
Alsace	735	1,60
Aquitaine	1 296	1,01
Auvergne	531	0,90
Bourgogne	659	1,07
Bretagne	1 212	1,05
Centre	866	0,97
Champagne-Ardenne	516	1,10
Franche-Comté	487	1,12
Île-de-France	4 912	1,21
Languedoc-Roussillon	1 364	1,34
Limousin	373	1,08
Lorraine	889	1,18
Midi-Pyrénées	1 226	1,12
Nord - Pas-de-Calais	1 659	1,11
Basse Normandie	470	0,93
Haute Normandie	659	1,19
Pays-de-la-Loire	1 218	1,00
Picardie	719	1,17
Poitou-Charentes	718	1,04
Provence - Alpes - Côte d'Azur - Corse	2 392	1,17
Rhône-Alpes	2 774	1,32
TOTAL : 25 675		MOYENNE : 1,15

8 SECTION E

DÉPARTEMENTS ET COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER

Répartition des effectifs par secteur d'activités



	Titulaires d'officines	Fabricants import. exploit. Distrib. en gros	Adjoints d'officines	Biologistes	Pharmaciens des établissements de santé	
RÉUNION <i>365 femmes / 344 hommes</i>	296	23	264	87	39	252 officines (93 SEL) 53 LBM (44 SEL)
GUADELOUPE <i>232 femmes / 163 hommes</i>	180	13	124	48	30	165 officines (33 SEL) 31 LBM (16 SEL)
MARTINIQUE <i>212 femmes / 111 hommes</i>	159	11	75	47	31	149 officines (34 SEL) 27 LBM (19 SEL)
GUYANE <i>56 femmes / 56 hommes</i>	42	6	42	11	11	40 officines (15 SEL) 5 LBM (4 SEL)
MAYOTTE <i>16 femmes / 20 hommes</i>	12	1	13	5	5	13 officines (7 SEL)
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON <i>2 femmes / 4 hommes</i>	1	•	1	•	4	1 officine (en SEL)
WALLIS-ET-FUTUNA <i>1 femme / 1 homme</i>	•	•	•	1	1	

La Section E

La Section E de l'Ordre regroupe tous les pharmaciens exerçant dans les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion), ainsi qu'à Saint-Pierre-et-Miquelon, Mayotte et Wallis-et-Futuna, quel que soit le métier exercé.

18 pharmaciens ont un exercice multiple.

Les métiers qui ont vu leurs effectifs évoluer de façon notable sont les pharmaciens adjoints d'officine (+ 10 %) et les pharmaciens des établissements de santé (+ 8 %). Seul le nombre de biologistes a régressé (- 2,5 %).

Chiffres-clés

1 583 pharmaciens

Évolution 2009 : + 3,8 %

699 hommes
884 femmes

9 SECTION G

PHARMACIENS BIOLOGISTES

La Section G

La Section G regroupe tous les pharmaciens biologistes exerçant dans les secteurs public et privé.

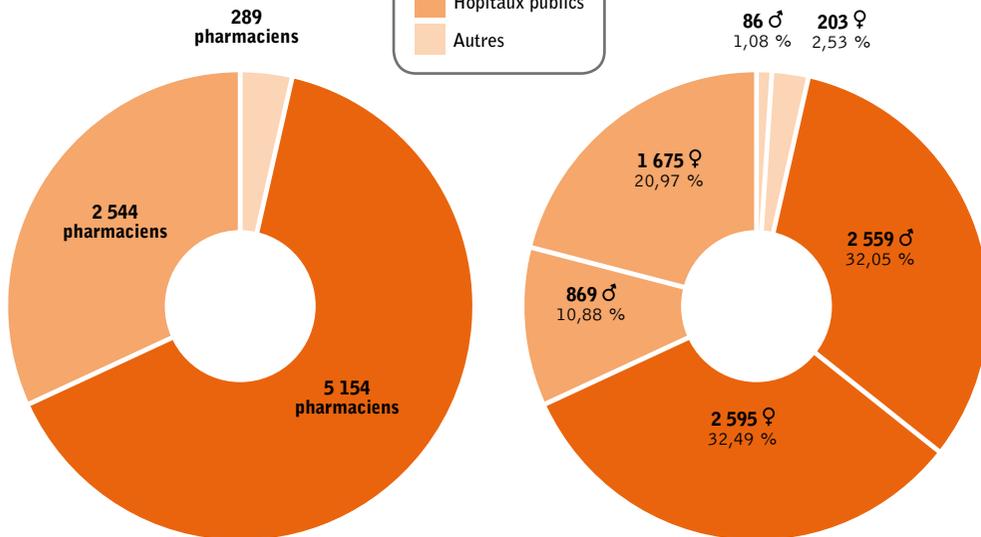
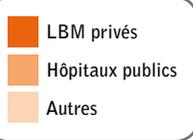
Cette Section compte 7 987 inscriptions au 1^{er} janvier 2010, soit une diminution de 28 inscriptions (- 0,35 %), dont 23 professionnels libéraux.

Les femmes sont très légèrement majoritaires dans le secteur privé (50,34 %).

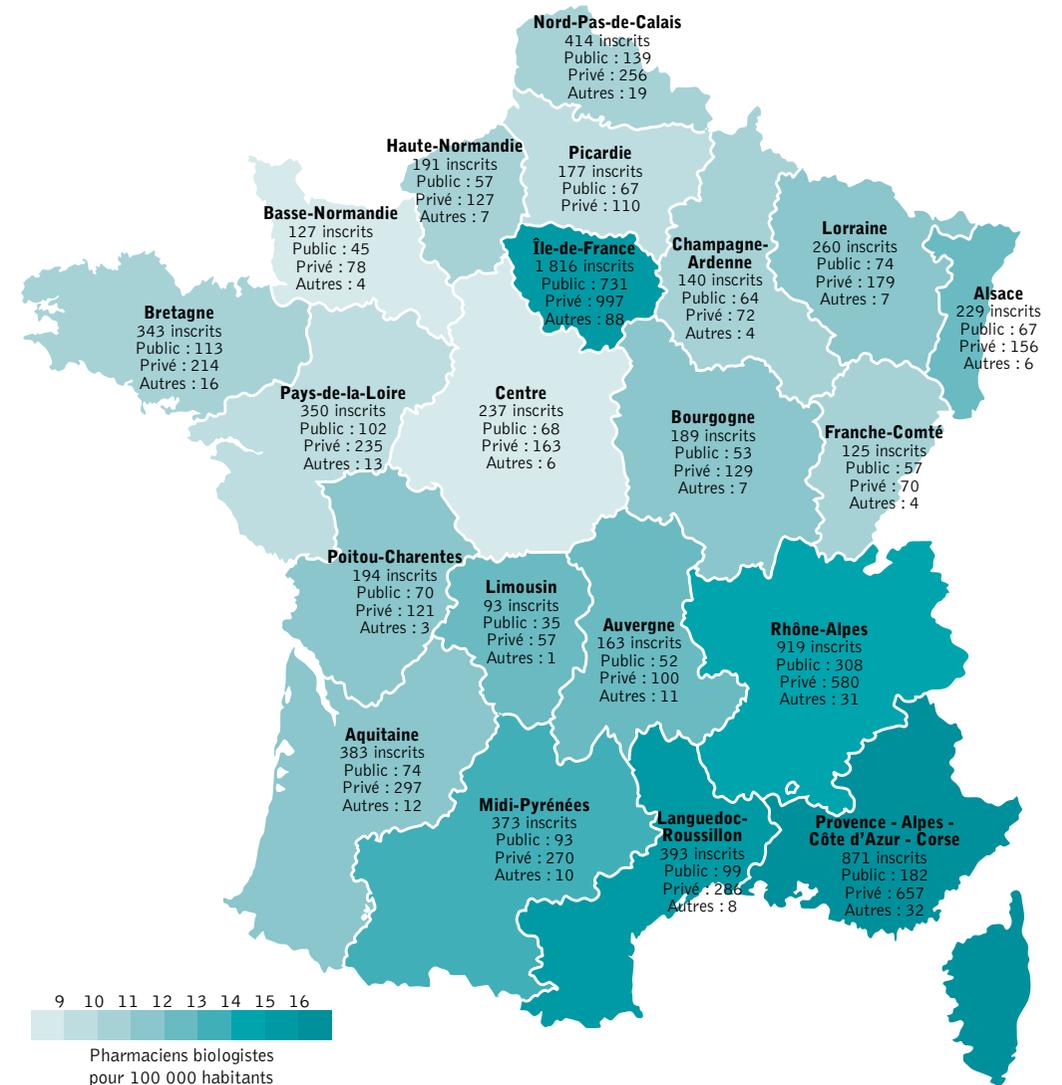
Les femmes sont également plus nombreuses que les hommes dans le secteur hospitalier (65,84 %).

Répartition Public / Privé et répartition Homme / Femme

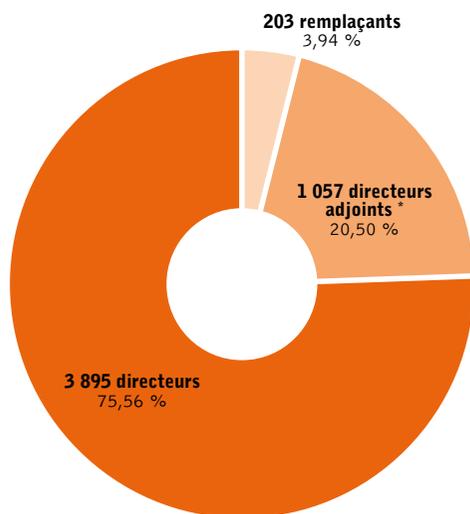
LÉGENDE



Densité régionale des pharmaciens biologistes tous secteurs confondus



Exercices en LBM



Soit 5 155 pharmaciens biologistes exerçant dans les LBM du secteur privé.

Structures juridiques des LBM

	1 ^{er} janvier 2010	Évolution 2009
Exploitation en nom propre	814	- 11,4 %
Exploitation en SEL**	2 803	+7 %
Exploitation en SCP	332	-14,4 %
Exploitation en SARL	103	-10,4 %
Exploitation en EURL	86	- 10,4 %
Exploitation en SA	17	- 22,7 %
Autres	104	+ 0,97 %

En janvier 2010, 1 231 SEL étaient recensées, contre 661 dix ans plus tôt.

** Ces dernières années, les biologistes du secteur privé ont été nombreux à opter pour les sociétés d'exercice libéral (SEL).

LBM exploités en SEL (1 231 SEL / 2 803 LBM)

(Au 1^{er} janvier 2010, une SEL pouvait exploiter jusqu'à 5 laboratoires)

Forme de SEL	Nombre de LBM	Évolution 2009
À actions simplifiées	463	+ 67,75 %
À forme anonyme	89	- 1,11 %
À responsabilité limitée	2 141	•
En commandite par actions	110	- 1,79 %
TOTAL	2 803	+ 7,03 %

L'augmentation du nombre de LBM en SEL à actions simplifiées illustre le processus de restructuration du secteur de la biologie médicale.

10 SECTION H

PHARMACIENS DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

La Section H

Créée par la loi du 9 août 2004, la Section H groupe essentiellement les pharmaciens des établissements de santé tant publics que privés, qui étaient jusqu'alors inscrits dans la sous-section Dh.

En 2009, l'effectif a augmenté de **237 pharmaciens**.

458 pharmaciens inscrits en Section H exercent ainsi une autre activité, notamment en officine.

5 082 pharmaciens n'exercent que dans les établissements de santé (activité exclusive).

PUI et activités diverses

Les pharmaciens des établissements de santé et médico-sociaux exercent, pour leur grande majorité (94,07 %), dans des pharmacies à usage intérieur (PUI).

Les autres exercent des activités diverses. Les PUI sont intégrées dans des établissements de santé : établissements hospitaliers (publics et privés), mais aussi dans d'autres établissements.

Les femmes constituent plus des trois quarts de l'effectif des pharmaciens des établissements de santé.

Répartition des pharmaciens des établissements de santé

Répartition par activité	Postes	Nombre de PUI
Exercices en pharmacie à usage intérieur (PUI)	5 454 94,07 %	2 594
<ul style="list-style-type: none"> • Privé • Public 	2 067 3 387	1 507 1 087
Activités diverses	344 5,93 %	
<ul style="list-style-type: none"> • Radiopharmaciens • Pharmaciens chargés de produits sanguins labiles (pharmaciens d'établissements de transfusion san guine, responsables d'un dépôt de sang, pharmaciens hémovigilants) • Pharmaciens des centres de planification ou d'éducation familiale • Pharmaciens responsables de l'Assurance qualité • Pharmaciens hygiénistes • Pharmaciens des centres de soins spécialisés aux toxicomanes • Pharmaciens des centres pénitentiaires • Pharmaciens des services départementaux d'incendie et de secours 		
TOTAL	5 798	2 594

Un pharmacien pouvant assurer plusieurs gérances, il s'en suit que le nombre de postes occupés par des pharmaciens est supérieur au nombre de pharmaciens.

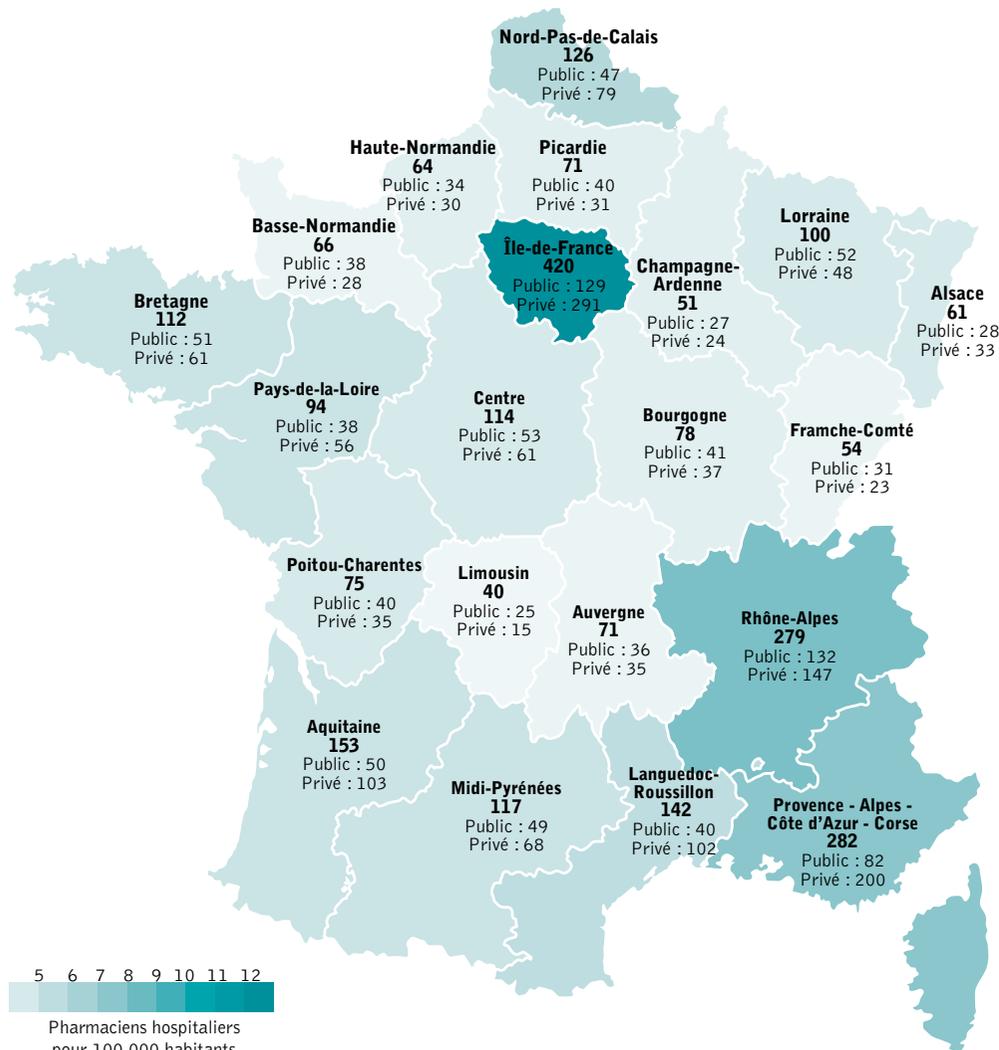
Les postes

Répartition par activité	Postes
Dans les établissements de santé publics	3 387
<ul style="list-style-type: none"> • Praticiens des hôpitaux - temps plein - temps partiel • Gérants (temps partiel) • Assistants des hôpitaux (temps plein) • Praticiens attachés • Pharmaciens territoriaux titulaires 	2 316 1 752 564 49 502 505 15
Pharmaciens inscrits comme suppléants dans les établissements de santé public	14
Dans les établissements de santé privés	2 067
<ul style="list-style-type: none"> • Gérants (plein temps) • Gérants (temps partiel) • Adjoints - temps plein - temps partiel 	345 1 195 527 162 365
TOTAL	5 468

10 SECTION H

PHARMACIENS DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Répartition du nombre de PUI par région



Présence pharmaceutique dans les PUI

Secteur public

3,1 pharmaciens par PUI.

Secteur privé

1,4 pharmacien par PUI.

Plein temps / temps partiel

Public / Privé

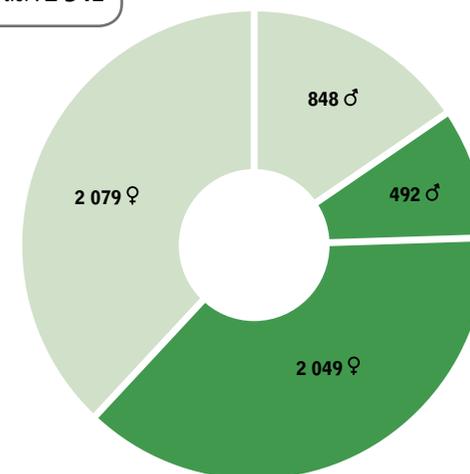
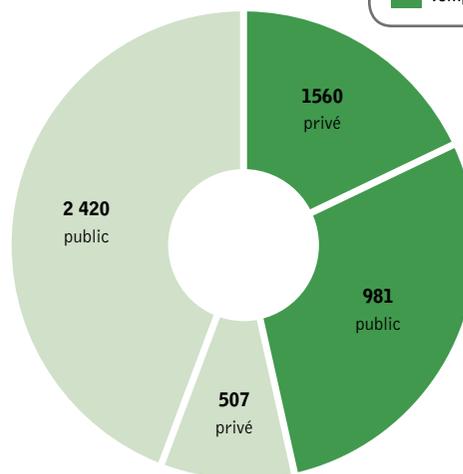
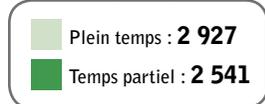
Dans les établissements de santé publics, les postes à plein temps sont majoritaires (71,16 %).

Dans le privé, l'exercice à temps partiel représente 75,47 % des postes.

Hommes / Femmes

Les femmes sont majoritaires, qu'il s'agisse de l'exercice à plein temps (71,02 %) ou de l'exercice à temps partiel (81 %).

LÉGENDE



19,47 % des postes de pharmaciens des établissements de santé sont en région parisienne, 10,71 % en région Rhône-Alpes, 10,25 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse, 5 % en Nord-Pas-de-Calais.

Ordre national des pharmaciens
4, avenue Ruysdaël - 75379 Paris cedex 08
Tél. : 01 56 21 34 34 - Fax : 01 56 21 34 99
www.ordre.pharmacien.fr

